



PRESENTATION DE LA CONFERENCE

La conférence d'ASF *Lawyering for Change* part d'un constat : aujourd'hui, l'accès à la justice est limité, voire inexistant, pour des millions de personnes tant dans l'hémisphère sud que dans l'hémisphère nord.

Cette situation est un frein au développement socio-économique et à l'état de droit dans la mesure où ces justiciables n'ont pas moyen de faire valoir leurs droits.

Face à ce constat inquiétant, quel est le rôle de l'avocat et de la société civile ?

A l'heure où les systèmes d'aide légale sont menacés, l'avocat de demain devra t-il être davantage en interaction avec d'autres acteurs - psychologues, médecins, para-juristes... - pour répondre aux besoins des justiciables les plus défavorisés ?

Le changement pour un meilleur accès à la justice passe-t-il par le *legal empowerment* ? Renforcer le pouvoir d'action des justiciables, des communautés, et des acteurs légaux, notamment via des contentieux stratégiques, est-elle la voie royale ?

Autant de questions qui seront abordées avec des praticiens de plus de 15 pays de plusieurs continents. Ils partageront leurs expériences pour relever le défi : reconnecter justiciables et justice, et faire des droits une réalité.

SOUTIENS



AVEC LE SUPPORT DE
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be



Krings Law

Autres sponsors: ALTIUS / buyle legal / FLHM / RACINE advocaten

Jour 1 - Mercredi 30 novembre 2016			
8:30	Accueil et enregistrement des participants		
9:00	SESSION PLENIERE : L'avocat, acteur de changement social ? Le changement est un concept que l'on entend souvent, mais qui revêt différentes significations. Qu'entend-on par changement social ? Que signifie-t-il dans le domaine de la justice ? Comment le concevoir et l'appuyer ? Comment l'avocat peut-il agir en faveur d'un changement social qui facilite l'accès à la justice et renforce l'effectivité de l'état de droit ? Quelle est l'expérience d'ASF dans ce domaine ? - Francesca BONIOTTI, directrice générale d' ASF (Belgique) - Edgar BOYDENS, avocat, président d' ASF (Belgique) - Franck SIGNORET, coordinateur du COTA (Belgique) - Bruno LANGHENDRIES, expert en accès à la justice chez ASF (Belgique)		FR EN NL Dupréel
10:00	Pause		
10:30	SESSION PLENIERE : Lawyering for change : en direct d'Afrique, d'Asie et d'Europe Au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, des acteurs de terrain se mobilisent pour garantir le respect des droits fondamentaux et pour favoriser l'avènement de sociétés plus justes et plus pacifiques. Leurs actions sont variées et dépendent de leurs contextes socio-politiques respectifs : promouvoir une aide juridique pour tous, garantir les droits des personnes LGBT, ou encore promouvoir la déradicalisation et la réinsertion de personnes en marge de la société. Tous ces acteurs ont comme point commun le fait d'agir sur le changement des sociétés au sein desquelles ils interviennent. - Arvind NARRAIN, membre fondateur de l' Alternative Law Forum (Inde) et Directeur d' ARC à Genève (Suisse) - Sunil POKHAREL, secrétaire général du Barreau du Népal (Népal) - Christophe MARCHAND, avocat, membre du Barreau de Bruxelles (Belgique) - Delphine DJIRAIBE, présidente du Public Interest Law Centre (Tchad) - Modérateur: Chantal VAN CUTSEM, coordinatrice stratégique chez ASF (Belgique)		FR EN NL Dupréel
11:45	Echanges		
12:15	Lunch		
13:15	Départ vers les différents ateliers		
13:30	ATELIER 1 : Au-delà des dogmes, le pouvoir d'agir des justiciables		
>	A1.1 : L'approche centrée sur le justiciable : partage de bonnes pratiques		
14:45	Quelles pratiques professionnelles, notamment durant les consultations, les avocats et les acteurs de première ligne, peuvent-ils déployer afin de développer le pouvoir d'agir des clients et des bénéficiaires ? Cet atelier met en lumière l'approche centrée sur le client, le langage juridique clair et l'approche interculturelle. - Jake STEVENS, avocat et expert en renforcement des capacités (USA) - Didier KETELS, directeur de Droits Quotidiens (Belgique) - Reza KAZEMZADEH, directeur de Exil (Belgique) - Modérateur: Miriam CHINNAPPA, représentante ASF en Asie		FR EN NL Dupréel
	A1.2 : Les avocats peuvent-ils rapprocher la justice des justiciables ? L'accès à la justice est-il uniquement synonyme d'accès aux institutions judiciaires ? Comment renforcer le lien de confiance entre les justiciables et les institutions juridiques ? Des obstacles sociaux, économiques ou géographiques peuvent freiner la mise en place de systèmes d'aide juridique institutionnalisés. Accroître l'accessibilité des services implique sans doute de faire basculer le centre de gravité des professionnels vers les justiciables, en intégrant leurs perceptions mais aussi en comprenant mieux leurs attentes et leurs besoins. - Liola DE FURSTENBERG, coordinateur du collectif d'avocats Droit sans toit (Belgique) - Camille MUNEZERO, chercheur et directeur de l' APDH (Burundi-RD Congo) - Liliane UMUBYEYI, chercheuse à l' Ecole normale supérieure de Cachan (France) - Modérateur: Cathy LECRENIER, directeur pays d' ASF en Zambie		FR Inst. Etudes Europ.

	A1.3 : Plus de passerelles entre formation juridique et accès à la justice. Stratégies, programmes et usage du récit Cet atelier porte sur les pratiques globales d'éducation juridique, qui incluent la notion de <i>clinical legal education</i> (système d'éducation progressive, souvent mis en place au sein des universités qui promeut le concept de l'apprentissage par la pratique), comme composantes essentielles de l'accès à la justice. Plusieurs modèles d'éducation juridique seront étudiés ainsi que les stratégies pour leur mise en œuvre. Cet atelier s'appuie sur un exemple d'approche pédagogique : comment la narration peut elle constituer un outil favorisant la participation et l'interactivité dans les programmes d'éducation juridique ? - Helena WHALEN-BRIDGE, professeur agrégé à la National University of Singapore - Christopher MBAZIRA, professeur en droit et coordinateur de la Public Interest Law Clinic à l'université de Makerere (Ouganda) - Ulrich STEGE, Secrétaire exécutif du European Network for Clinical Legal Education et Directeur de programme à l'International University College de Turin (Allemagne-Italie) - Modérateur: Bruce LASKY, directeur de Bridges Across Borders Southeast Asia Community Legal Education Initiative (USA-Thaïlande)	EN Solvay
	A1.4 : Les victimes: acteurs de justice internationale Pour que les mécanismes de justice post-conflit contribuent à un processus de réconciliation, les victimes, longtemps considérées comme sujets passifs, doivent se voir reconnaître la faculté de faire valoir leurs intérêts propres. Comment l'accompagnement juridique des victimes permet-il de renforcer leur pouvoir d'agir (reconnaissance des droits, transformation des attitudes, restauration de la confiance entre individus et vis-à-vis des institutions) ? - Julie GOFFIN, avocate, coordinatrice "droits de l'homme" à l'Union internationale des avocats (Belgique) - Mariana PENA, juriste en justice internationale à Open Society Justice Initiative (Pays-Bas) - Jean-Claude SAFARI ZOZO, avocat, secrétaire de l'Ordre honoraire du Barreau de Bukavu (RD Congo) - Modérateur: Jean-Philippe KOT, expert en justice internationale chez ASF (Belgique)	FR Inst. Etudes Europ.
14:45	Pause	
15:15	ATELIER 2 : Du pouvoir d'agir à l'engagement des institutions	
> 16:30	A2.1 : La place des communautés de pratique dans l'ILN (cet atelier A2.1 se poursuivra jusqu'à 17h) Le réseau de praticiens pro bono d'ASF, l'International legal Network (ILN) a permis de soutenir des processus de changement dans de nombreux pays. Il fêtera bientôt ses 10 ans d'existence. Cet atelier met en avant les expériences positives, mais aussi celles qui ont moins bien fonctionné. Cette rencontre, à laquelle tous les membres du réseau sont invités, permettra aussi d'échanger collectivement sur les enjeux de demain : comment favoriser les échanges entre membres du réseau ? Comment rendre visible l'expertise locale au niveau national et international ? Comment agir au sein de processus durables et de long terme ? Quelle est la place des communautés de pratiques pour penser l'action de demain ? - Yvonne INAMUCO, avocate, membre du Barreau de Bujumbura (Burundi) - Bruno LANGHENDRIES, expert en accès à la justice chez ASF (Belgique) - Matthieu LYS, avocat, membre du Barreau de Bruxelles (Belgique) - Bruno MEESEN, économiste à l'Institut de Médecine Tropicale (Belgique) - Julien MORICEAU, coordinateur de recherche chez ASF (Belgique)	FR EN Inst. Etudes Europ.
	A2.2 : La face cachée du contentieux stratégique Qu'est-ce que le contentieux stratégique ? Quel peut être son impact ? Comment mettre en œuvre des processus qui appuient le changement positif des sociétés ? A travers des études de cas portées, cet atelier vise à proposer des pistes de réponses aux questions posées. - Catherine FORGET, avocate, membre du Barreau de Bruxelles (Belgique) - Antonio MANGANELLA, directeur pays d'ASF en Tunisie - Pascal PARADIS, directeur d'ASF Canada - Modérateur: Catherine DENIS, conseillère juridique chez ASF (Belgique)	FR EN NL Dupréel

A2.3 : L'effet domino de l'aide juridique sur les acteurs du droit

En prenant comme cas concret la situation carcérale dans de nombreux pays d'Europe et d'Afrique, comment les avocats et la société civile peuvent-ils agir sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire et administratif ? Comment avocats, administrations et magistrats peuvent-ils collaborer ? Comment favoriser l'émergence de pratiques judiciaires et administratives respectueuses de l'état de droit ?

- Nicolas COHEN, avocat, président de la section belge de l'**Observatoire international des prisons** (Belgique)
- Sistor HAVYARIMANA, coordinateur de programme chez **ASF** (Burundi)
- Joëlle VAN EX, juge, conseiller à la chambre de mise en accusation (**Cour d'appel de Bruxelles**)
- Modérateur: Damien SCALIA, professeur de droit pénitentiaire et pénal à l'**ULB** (Belgique)

FR
Inst.
Etudes
Europ.

A2.4 : Influencer les politiques d'accès à la justice : étude de cas

L'accès à la justice est un enjeu politique majeur en ce qu'il est un préalable à l'avènement de l'état de droit et au développement socioéconomique des populations. Comment porter cette priorité à l'agenda des gouvernements ? Comment les avocats et la société civile peuvent-ils agir pour appuyer le travail des acteurs politiques ?

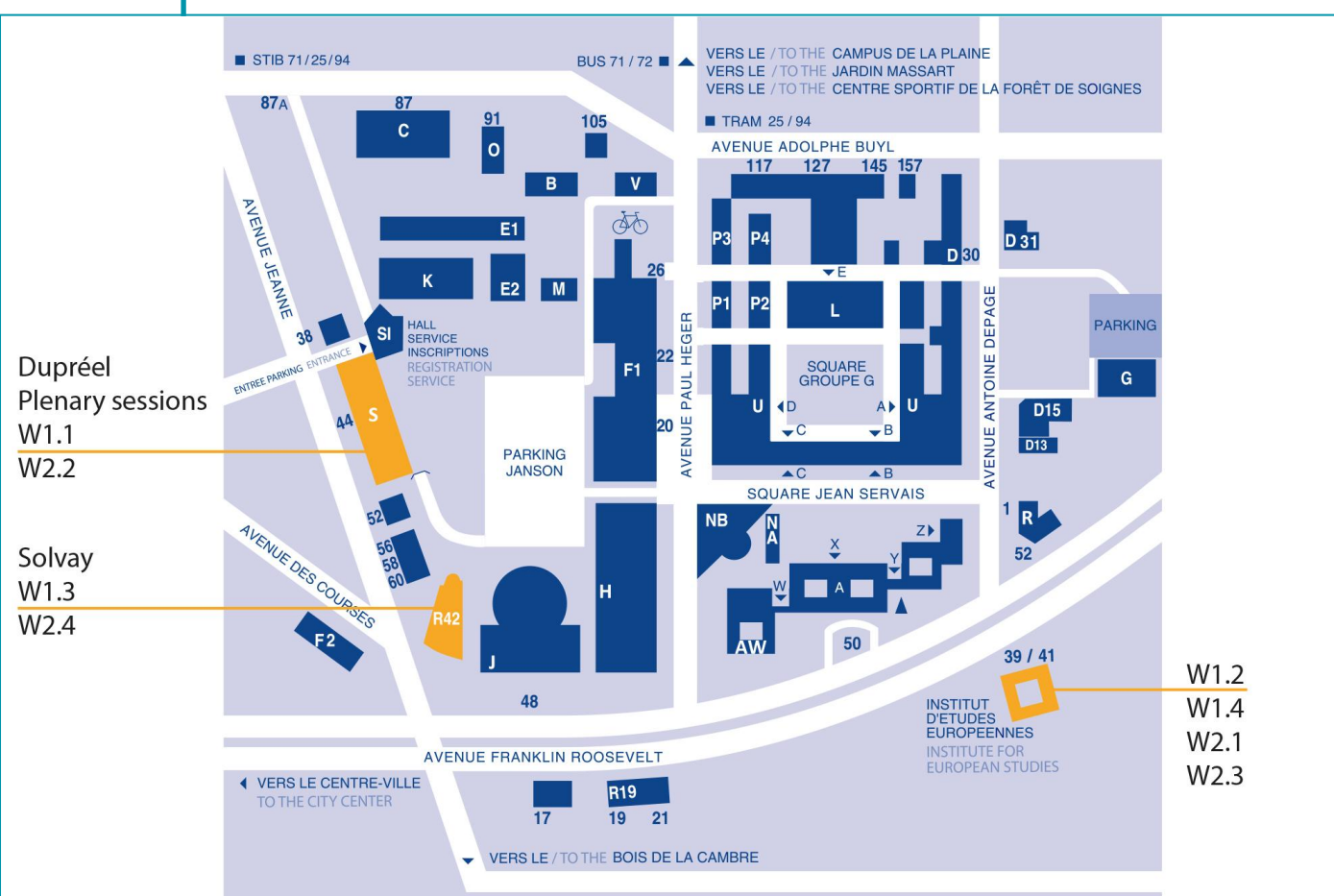
- Manuella CADELLI, Présidente de l'**Association syndicale des magistrats**
- Zoé GENOT, députée au **Parlement bruxellois** (Belgique)
- Isabelle DE VIRON, avocate, membre du conseil d'administration du **Syndicat des avocats pour la démocratie** (Belgique)
- Modérateur: Catherine LALONDE, coordinatrice stratégique chez **ASF** (Belgique)

FR
Solvay

17:30 Drink avec petite restauration au bar La Cour, **rue Eugène Cattoir 14 - 1050 Bruxelles**

Bar
La Cour

rue
Elise



Jour 2 - Jeudi 1 ^{er} décembre 2016 - Sessions plénières (Salle Dupréel)		
8:30	Accueil des participants	
9:00	Introduction: Structurer les pratiques de terrain pour contribuer aux Objectifs de développement durable Larry TAMAN, International Expert on Justice Sector Reform	FR EN NL
9:45	Le rôle crucial de l'accès à la justice dans le développement socio-économique Paul PRETTITORE, Senior Public Sector Specialist à la Banque Mondiale (USA)	FR EN NL
10:15	Pause	
10:45	Accès à la justice et développement durable: données de terrain L'évaluation de l'impact des actions est devenu un enjeu crucial pour les acteurs du monde du développement. Alors que l'accès à la justice est l'un des Objectifs de développement durable entrés en vigueur en 2016, comment évaluer l'impact des initiatives de terrain sur l'accès à la justice ? Comment celui-ci est-il inter-relié au renforcement de l'état de droit et au développement durable ? Des experts de terrain et du monde académique présentent leurs visions sur cette dynamique complexe et le résultat d'études de terrain. - Imane CHAARA, docteur à l' Université d'Oxford (UK) - Kirstie FARMER, research and policy adviser au Norwegian Refugee Council - Julien MORICEAU, coordinateur de recherche chez ASF (Belgique) - Camille MUNZERO, chercheur et directeur de l' APDH (Burundi-RD Congo) - Modérateur: Franck SIGNORET, coordinateur du COTA (Belgique)	FR EN NL
12:00	Echanges	
12:30	Lunch	
13:30	Le rôle des barreaux dans la transition démocratique - Patrick HENRY, avocat, ancien président de l' Ordre des barreaux francophones de Belgique , président du comité "droits de l'homme" du Conseil des barreaux européens , vice-président d' ASF - Ameer MEHREZI, président de l' Ordre national des avocats de Tunisie	FR EN NL
14:00	Objectifs du développement durable et accès à la justice: un an après Les 17 Objectifs de développement durables ont été adoptés en septembre 2015 par les Nations Unies. L'Objectif 16 vise l'accès à la justice pour tous comme levier pour un développement réellement durable. Treize mois après son adoption, qu'en est-il ? De quelle manière les avocats, les praticiens du droit et la société civile sont-ils sollicités dans la définition des programmes mis en place par les gouvernements nationaux ? Quel rôle peuvent-ils jouer ? Comment les politiques de coopération internationale intègrent-elles l'accès à la justice comme objectif de développement durable ? - Michel BENICHO, président du Conseil des barreaux européens (France) - Dominique DELLICOUR, ancien ambassadeur de l' Union européenne au Sénégal et Chef de Coopération en Afrique du Sud (Belgique) - Bill BOWRING, président de European Lawyers for Democracy and Human Rights (UK) - Modérateur: Francesca BONIOTTI, directrice générale d' ASF (Belgique)	FR EN NL
14:45	Echanges (clôture de la conférence à 15:15)	

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates:

- Mercredi 30 novembre 2016 (8h30-16h30)
- Jeudi 1^{er} décembre 2016 (8h30-15h15)

Adresses du jour :

- Sessions plénières: [Salle Dupréel](#) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Campus du Solbosch, Bâtiment S, 1^{er} étage, 44 avenue Jeanne, 1050 Bruxelles.
- Ateliers :
 - [Institut d'Etudes Européennes](#) de l'ULB, 39 Avenue F.D. Roosevelt, 1050 Bruxelles.
 - [Salle Dupréel](#) de l'ULB, Campus du Solbosch, Bâtiment S, 1^{er} étage, 44 avenue Jeanne, 1050 Bruxelles.
 - [Solvay](#) Brussels School of Economics and Management de l'ULB, 42 avenue F.D. Roosevelt, 1050 Bruxelles.

Inscription à la conférence

- Etant donné le nombre de places limité, l'inscription à la conférence est **obligatoire**, via le site internet d'ASF: www.asf.be/l4c.

Entrée payante

- Tarif plein:
 - 80 € pour les deux jours
 - 50 € pour la journée
- Tarif réduit (avocats stagiaires, étudiants, et membres de l'International Legal Network en date du 01/06/2016):
 - 40 € pour les deux jours
 - 25 € pour la journée
- Paiement: votre inscription sera effective une fois le montant de votre inscription versé sur le numéro de compte d'ASF, avec en communication « L4C » (aucun paiement en espèce le jour-même)
IBAN: BE08 5230 8022 2513 (BIC: TRIOBEBB)

Catering

- L'entrée à la conférence comprend les pauses cafés et lunches légers.

Langues de travail

- Sessions plénière: français, anglais et néerlandais, avec interprétation simultanée.
- Ateliers: voir programme.

Points de formation

- La formation est agréée auprès d'AVOCATS.BE et de l'OVB à concurrence de 5 points de formation non juridique par jour.
- L'Institut belge de formation judiciaire (IFJ) prendra en charge les frais d'inscription des magistrats professionnels, stagiaires judiciaires et membres du personnel de l'ordre judiciaire. L'IFJ ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

Contact

- Pour plus d'informations sur le contenu de la conférence et les intervenants: www.asf.be/l4c.
- Tél: +32 (0)2 223 36 54 - Email: l4c@asf.be